



Conakry, le 14 AVR 2023

N° 0055 /MESRSI/CAB/2023

Le Secrétaire Général

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° AMI/N°004/MESRSI/CAB/DGI/OPMP-PPP/2023]

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans N° 0364/MEF/DGCMP/DES/S.ESRSI/2023] du 04 Avril 2023.
2. Le **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **mise en place des espaces numériques de travail dans l'ensemble des Institutions d'Enseignement Supérieur Publiques du pays.**
3. Les services du candidat auront pour objet :

Déploiement d'un espace numérique de travail dans les IES publics

L'objet de cette prestation est de mettre en place et de développer un Espace Numérique de Travail (ENT) sur un total de 13 IES.

La prestation porte sur les fournitures et services désignés ci-après :

- Conduire et accompagner le changement.
- Concevoir et développer des espaces numériques de travail.
- Déployer et paramétrer de la solution,
- Former les personnes ressources (administrateurs techniques et fonctionnels) et l'accompagnement des utilisateurs,
- Maintenance corrective et évolutive de la solution.
- Implémenter des portails web.
- Former dans les pédagogies innovantes.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas dix (10) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à cinq (5) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode :

- Sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, et le montant de la proposition ; choisir la technologie la plus efficace (efficace au moindres coût)

Actuellement plusieurs technologies existent, il conviendra de faire une estimation des coûts, une analyse des performances et de statuer sur les technologies à retenir en fonction du ratio performance/coût.

5. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics. Les critères de sélection sont définis dans les tableaux ci-dessous :

Critère	Note maximale pour le critère
Présentation du cabinet et de ses services	5
Liste des équipements et matériels du cabinet	5
Expertise du personnel proposé relative au développement de la solution	15
Expérience générale du candidat en relation avec le domaine de la prestation	30
Qualifications du candidat dans les domaines relatifs au développement des espaces numériques de travail	40
Nombre d'années d'expérience	5

Pour l'examen des propositions, il convient de retenir que :

- i) Seules les références des 10 dernières années justifiées seront prises en compte (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage) ;
 - ii) Pour être retenu sur la liste restreinte, le candidat devra obtenir un minimum de 70 points.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 09h00 à 16h30mn.

Personne Responsable des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Adresse : Almamy, Commune de Kaloum, Immeuble KPC

Étage/ numéro de bureau : 3ème étage / Organe de Passation des Marchés Publics et des Partenariats Public-Privé

Numéro de téléphone : + 224 622 02 93 87 / + 224 621 54 60 53

Email: cpmp@mesrs.gov.gn ; cmohamedseydouba@gmail.com ;
dgi@mesrs.gov.gn

Ville : Conakry

Code postal : 224

Pays : Guinée

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Cellule de passation des marchés, Immeuble KPC 3ème étage, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry avec la mention « manifestation d'intérêt pour la mise en place des espaces numériques de travail. »



Le Secrétaire Général

Facinet Conte

Dr Facinet CONTE